

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	AUTOCARS FAURE
Raison sociale de l'entreprise	SAS

Liaison déclarée	
Origine ¹ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS, format décimal)	Aix les Bains Gare routière - Boulevard Wilson 73100 AIX LES BAINS - 45.688091, 5.909320
Destination ² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS, format décimal)	Aéroport Saint-Exupéry - Gare routière 69125 COLOMBIER SAUGNIEU - 45.719101, 5.079496
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du(des) fichier(s) : ANNEXE 2 ITINERAIRE
Temps de parcours (en heures et minutes)	1 HEURE 30 MINUTES
Fréquence ³ et volume maximum de places proposées à la vente, pour chaque horaire ou plage horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du(des) fichier(s) : FICHES HORAIRES

¹ Extrémité 1 de la liaison concernée

² Extrémité 2 de la liaison concernée

³ Telle que définie par l'article 31-1 du décret du 16 août 1985 modifié, c'est-à-dire « ensemble d'horaires de passage ou plage horaire de passage selon une périodicité donnée, de véhicules de transport routier de personnes ».



DECLARATION ARAFER

ENTREPRISE : AUTOCARS FAURE
AIX LES BAINS/SAINT EXUPERY
Jours de fonctionnement : tous les jours
capacité : 44 places

SENS 1

AIX LES BAINS GARE ROUTIERE	AEROPORT ST EXUPERY
03:30	05:00
04:30	06:00
05:30	07:00
06:30	08:00
07:30	09:00
08:30	10:00
09:30	11:00
10:30	12:00
11:30	13:00
12:30	14:00
13:30	15:00
14:30	16:00
15:30	17:00
16:30	18:00
17:30	19:00
18:30	20:00
19:30	21:00
20:30	22:00
21:30	23:00

SENS 2

AEROPORT ST EXUPERY	AIX LES BAINS GARE ROUTIERE
05:30	07:00
06:30	08:00
07:30	09:00
08:30	10:00
09:30	11:00
10:30	12:00
11:30	13:00
12:30	14:00
13:30	15:00
14:30	16:00
15:30	17:00
16:30	18:00
17:30	19:00
18:30	20:00
19:30	21:00
20:30	22:00
21:30	23:00
22:30	00:00
23:30	01:00

Nombre d'Aller/retour quotidien	19
Capacité des autocars	44
Fréquence ³ et volume maximum de places proposées à la vente, pour chaque horaire ou plage horaire	610280